

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 76 (1967)
Heft: 6

Artikel: Histoires qui se répètent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pour une existence meilleure:

Histoires qui se répètent

Père décédé, mère malade, famille nombreuse, ressources insuffisantes... Ces informations se répètent, plus ou moins identiques sur les milliers de questionnaires d'enquêtes que le bureau du « Service social, secours aux enfants et parrainages » de la Croix-Rouge suisse est appelé à examiner journalement depuis plus de 13 ans.

C'est au printemps 1954, en effet, que débute « l'action lits pour enfants suisses ». Action modeste à ses débuts qui prit une extension de plus en plus grande et s'est muée il y a quelques années en une « action d'entraide nationale ».

Son lancement, il y a plus de 13 ans, ne manqua pas de provoquer un certain scepticisme. Cette action était-elle vraiment nécessaire, ne faisait-elle pas double emploi avec les interventions d'autres œuvres, était-ce vraiment le rôle de la Croix-Rouge suisse que de distribuer des lits, puis des armoires, des commodes, des machines à laver à des familles de chez nous, alors même que celles-ci en ont réellement besoin, les enquêtes étant là pour l'attester?

Et bien oui, c'était en effet le rôle de ce Secours aux enfants né de la dernière guerre (voir notre article d'introduction) que de se pencher sur le sort de nos compatriotes vic-

times de la maladie, de l'adversité, du mauvais sort et que la chance ou la haute conjoncture économique ont oubliés dans leurs villages retirés, dans leurs vallées perdues, parfois aussi dans les vieux quartiers sombres d'une grande ville.

En fait, dans le cadre de cette action d'entraide nationale entièrement financée par les contributions de « parrainages » et à laquelle une somme globale de Fr. 2 587 771.— a été jusqu'ici consacrée, la Croix-Rouge suisse apporte une aide lorsque toutes les autres possibilités d'interventions ont été épuisées ou que l'objet désiré ne peut être obtenu auprès de nulle autre institution.

De plus, au cours des ans, l'action a évolué, en ce sens aussi que, réservée primitivement aux seuls enfants, elle s'adresse maintenant, si nécessaire, à la famille tout entière, ainsi qu'aux vieillards, isolés ou non, à l'intention desquels il a même été conçu un type de lit spécial, surélevé.

*

Hier, c'était en Oberland, avant-hier en Suisse centrale, aujourd'hui en Valais, demain ce sera au Tessin, aux Grisons, dans un village du Jura. Il n'est pas une région de Suisse qui n'ait « ses » cas. En 13

ans, la Croix-Rouge suisse a reçu, examiné près de 12 000 requêtes. Les dossiers de « nos cas ». Les problèmes de « nos cas ». Problèmes humains et nationaux qui doivent être résolus. Mais n'est-ce pas là l'affaire des pouvoirs publics?

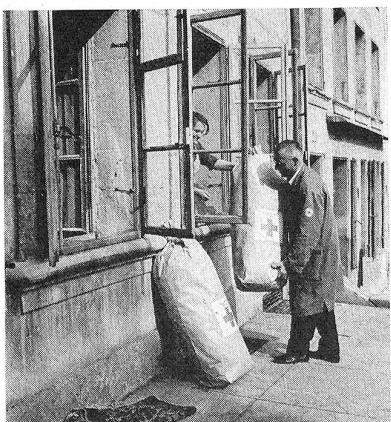
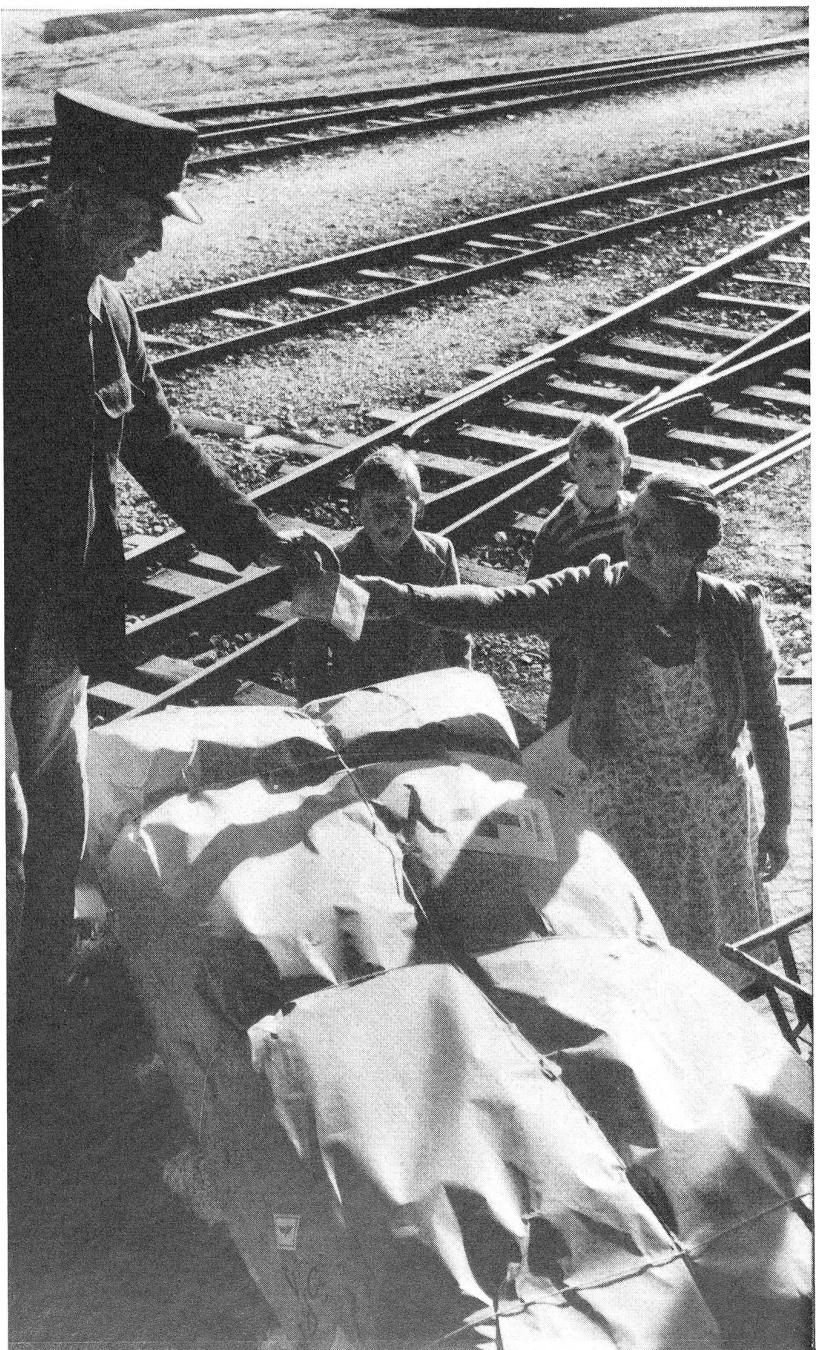
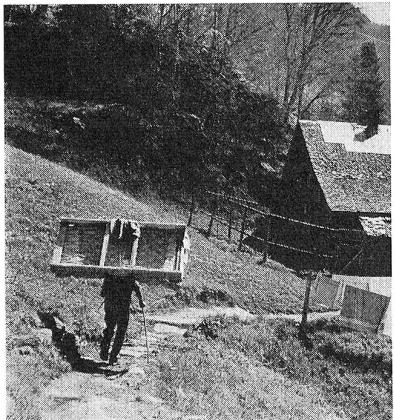
A l'échelle sociale, peut-être, à l'échelle humaine, non. C'est l'affaire de chacun de nous. Les privilégiés se devant d'aider les autres, ceux que la malchance, la maladie ont frappés, ceux que le sort a fait naître dans les vallées reculées, dans les « trous perdus » de notre arrière-pays, là où la terre est ingrate, les industries inexistantes, le tourisme inconnu, les occasions et les possibilités de travail rares, voire nulles. Solidaires, nous le sommes tous. C'est cela être « citoyen d'un pays »: s'entraider les uns les autres, tendre la main à ceux-ci pour qu'ils ne meurent pas et avec eux les coins perdus.

Les demandes qui nous parviennent nous sont soumises par nos sections régionales qui, sur le plan local, travaillent en très étroite collaboration avec les assistantes sociales, les paroisses, les instituteurs. Chacune fait l'objet d'un examen approfondi qui nous permet de donner à nos « parrains », la garantie que les fonds qu'ils nous confient sont utilisés à bon escient et selon leur volonté.

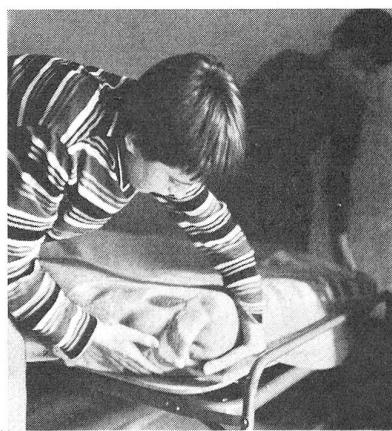
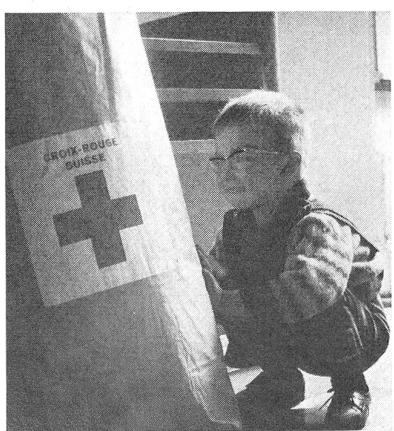
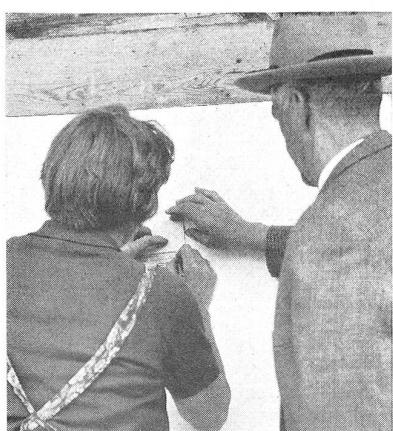


Si leurs voyages nous étaient contés...

Les « lits pour enfants suisses » dûment emballés, ficelés, étiquetés, quittent le Dépôt central de matériel de la Croix-Rouge suisse, à Wabern près de Berne, par train ou camion. Mais pour arriver à leur destination finale, que d'autres moyens de transport ils doivent encore emprunter! Transports par luge, par traîneau, sur char, tiré ici par un cheval, là par un mulet, transports à dos d'homme aussi. Toujours, ils arrivent à bon port: symbole de notre aide qui « va partout ».



Quelque part en Suisse centrale, une vallée à l'écart de tout trafic. C'était au printemps 1967. Cela aurait pu être hier, aujourd'hui, demain. Un chalet entouré de quelques mètres carrés de cultures potagères où poussent, rangés en lignes sages, radis, pensées et salades vert tendre. Derrière la maison, le poulailler, avec sept poules. Deux chambres, une cuisine. Une famille de huit personnes. Une famille qui vit avec le salaire du père (qui ne gagne en espèces que quelques centaines de francs par mois), les œufs des sept poules, les salades du jardin. A disposition pour les six enfants (l'aînée a 16 ans, le cadet 4): deux lits, un berceau.



Du 1^{er} avril 1954 au 30 mai 1967, soit en 13 ans, le «Service social, secours aux enfants et parrainages de la Croix-Rouge suisse» a distribué au total à des familles suisses nécessiteuses:

5597 lits (divans, divans à deux places, lits à étage, lits pour personnes âgées, lits d'enfants);
4437 colis de literie supplémentaire;
114 machines à coudre usagées;
441 armoires et commodes;
111 machines à laver, lessiveuses et essoreuses;
d'une valeur globale de Fr. 2 587 771.—.

Photos A. Winkler, E.-B. Holzapfel, ATP, Ringier, F. Rausser

